BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

LUNDI SOIR, 11 DECEMBRE.

[illegible]

TABAC—Rien de nouveau.

[illegible]

Fret—[illegible] Nous cotons: Sterling 106¾ [illegible] Traites sur New-York [illegible] pour cent d'escompte [illegible] Coton pour Liverpool.

Liste Maritime.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

[illegible]

Arrivés Hier.

[illegible]

Montant le Fleuve:

Par le Télégraphe.

[illegible]

Des Bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

Départs des Steamers Transatlantiques.

Départs des Etats-Unis.

[illegible]

Départs d'Europe

[illegible]

Dentistes.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Dr L. DUPERRON, Dentiste, [illegible] No 60, rue ROYALE, entre Bienville et [illegible] du matin à quatre heures du soir.

CHARLES F. KELLS, dentiste, No 151, rue du Canal [illegible] DENTS ARTIFICIELLES [illegible]

Dr G. S. ROUSSEL, Chirurgien-dentiste, [illegible] No 150 [illegible]

[illegible] ANCHARD, Chirurgien [illegible] rue Royale, No 106 [illegible]

Ecriture et Tenue de livres.

[illegible]

RUFUS DOLBEAR, 106, rue du Canal.

AUX PLANTEURS ET TONNELIERS.

[illegible] pour mélasse. [illegible]

[illegible] la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

[illegible]

[illegible] BARRERE & FRERE, rue de Chartres, [illegible]

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

[illegible]

SEWELL T. TAYLOR, 15 rue Royale.

GANTS POUR HOMMES

En Chevreau, Daim, Castor et de Suède, [illegible]

G. LAVIE, 5, rue St Charles.

Les personnes d'un teint pâle [illegible]

[illegible] Magasins et Commune.

[illegible]

NORTH BROTHERS & Co.

CIGARES DE LA HAVANE—Le soussigné vient [illegible]

J. M. CABALLERO, 34, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

Amusements.

THEATRE D'ORLEANS.

MARDI, 12 DECEMBRE 1854, *La JUIVE*, Grand opéra en 5 actes, d'Halévy. On commencera à 7 heures et demie.

THEATRE DE SAN RICH.

MARDI soir, 12 décembre 1854. [illegible] NIGHT IN THE SUD—[illegible]

Le spectacle commencera à sept heures un quart. Entrée: Loges 50 cents; Parterre, 25 cents.

THEATRE D'ORLEANS.

Bals masqués de société.

Une liste de souscription est ouverte au bureau du Théâtre pour une série de Bals masqués de société, qui seront donnés dans la salle du Théâtre d'Orléans. Les Bals seront sous la direction de commissaires élus par les souscripteurs.

Le premier Bal aura lieu vers le 12 de mois de janvier prochain.

Les messieurs qui désirent souscrire à ces Bals sont priés de s'adresser à M. H. Ruffier, au bureau du Théâtre, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M.

8 dec—5f

SALLE DES ODD-FELLOWS.

Bal masqué de société,

Donné par les jeunes gens.

LE SECOND BAL DE LA SERIE AURA LIEU *JEUDI, 21 DECEMBRE* 1854.

COMMISSAIRES:

P. E. Mortimer,	H. L. Zebal,
L. R. Larose,	T. H. Hutton,
E. L. Aubert,	E. P. Rareshide,
W. C. Wilson,	W. O. Timmons,
F. F. Trinchard,	Chas. Fearis,
H. M. Isaackson,	J. F. Planchard,
W. I. Hodgson,	Thos. Taquino.

Les messieurs qui désirent avoir des invitations pour les dames, sont priés d'envoyer leur nom et leur résidence au contrôle de la salle. Les commissaires se réuniront tous les mercredis soir, à 7 heures et demie, au contrôle.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation approuvé par les directeurs.

Les billets de souscripteurs sont limités et ne peuvent être achetés que des commissaires et du secrétaire au contrôle.

Les personnes masquées devront se démasquer avant d'entrer dans la salle.

La dernière réunion des commissaires aura lieu mercredi, 20 décembre, et après cette époque il ne sera plus émis de billets d'invitation.

Les messieurs ne pourront positivement pas acheter des billets le soir du bal. 30nov

OPERA SUD, DE PEEL, SALLE DE L'ARMORY.

LES VERITABLES CAMPBELL MINSTRELS de West & Peel, joueront tous les soirs, pendant la saison (excepté les dimanches), à la Salle de l'Armory ou la TROUPE MODELE chantera des romances comiques nègres.

Les portes s'ouvrent à 6 1/2 heures. Le Concert commencera à 7 1/2 heures.

Billets: 50 cts.

On peut retenir des places au Bureau, de 11 heures à 3 heures.

Pour les détails, voir les petites affiches.

Prix: 50 cents—Secondes et galeries, 25 cts.

Dr F. A. JONES, Agent.

MATT PEEL, Directeur.

Société Portugaise DE BIENFAISANCE.

UN grand bal de fantaisie et paré aura lieu à la Salle du Bal d'Orléans, dans la rue d'Orléans, entre Royale et Bourbon, SAMEDI SOIR, 23 décembre 1854, au bénéfice de la Société Portugaise de Bienfaisance.

Commissaires:

Maj. Gén. J. L. Lewis,	M. Ant. Vieira, Président
Hon. P. Seuzeneau	J. A. Barelli, Consul Port.
Hon. G. Lugenbuhl,	Fran. Roque, 1er V. Présid.
Hon. Joseph Genois,	Jose Nunes, 2me V. P.,
Hon. Alex. Derbes,	Alex. Pereira, Trésorier,
Major J. L. F. Chatry,	F. R. Borges, Ex. Présid.,
M. Manuel Blasco,	Aut. Pereira, Ex. V. P.,
M. Thomas C. Poole,	M. J. Llado,
M. Giovanni Shiss,	M. Joao A. Moreira,
M. Vincenzo Camagli,	M. Lorenzo Polverini.

Comité d'Invitations:

Capt. Léon Queyrouze,	M. Jose Davis,
Lieut. Emile Beauregard,	M. Jose R. Macedo,
M. Charles Simon,	M. Henry H. Mason,
Capt. Henry Blasse,	M. Francisco Gomes.

Commissaires de la salle:

M. Edmond Cahuzac,	M. Manuel J. de Freitas,
M. Serafin Togni	M. Mariano Cicalli,
M. Albert H. A. Brandt,	M. Wm. D. Dudy,
M. M. Ahr,	M. Simon Boullon.

Prix des billets: $1 chacun. On peut en acheter des Commissaires et à la porte, le soir du bal.

Les messieurs qui désirent se procurer des billets d'invitations pour les dames, sont priés de s'adresser à l'un des membres du Comité d'Invitation ou chez le Président, No. 80, rue Amour, de 1 à 4 heures de l'après-midi.

Aucune dame ne sera admise sans un billet d'invitation.

Le bal commencera à huit heures.

Les membres de la Société, qui désirent assister au bal, sont priés de se munir de billets et de souscrire chez M. Alex. Pereira, au coin des rues Canal et Baronne, le 23 décembre à 6 heures du soir, afin de former un cortége et de se rendre ensemble au bal.

Par ordre du Comité d'Arrangements, FRANCISCO LUIZ, Secrétaire.

Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1854. 27 nov—au23

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opélousas et de l'Ouest.

Au coin de la rue Bienville et passage de la Bourse.

LA balance des versements sera due et payable au Bureau de cette Compagnie, comme suit:

9me versement de 10 pour cent—4 septembre 1854.
10me " 10 " —1er janvier 1855.
11me " 5 " —2 avril 1855.

Conformément à une résolution de la Direction, il sera fait un escompte de huit pour cent aux personnes qui feront, avant l'époque fixée, les versements et dessus ou l'un des dits versements.

Par ordre de la Direction.

29 juil BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

SAUCES, cornichons, &c anglais—En débarquement des navires John H. Jarvis et Pyramid, venant de Londres:

100 doux. sauce de Worcester,
50 do sauces assorties,
100 do cornichons anglais,
500 boites en ferblanc, biscuits crackwell.

A vendre par O. VALETON & Co.
1 dec No 25, rue Tchoupitoulas

ALE d'Ecosse—200 pipes ale forte, de Harry, en débarquement du navire Calcutta, venant de Glasgow, à vendre par O. VALETON & Co
1 dec No 25, rue Tchoupitoulas

PORTER de Londres—100 pipes Porter de Londres de R B Byass, en débarquement du navire Pyramid et à vendre par O VALETON & Co
1 dec No 25, rue Tchoupitoulas

FRUITS au jus—100 caisses fruits au jus, marque Feyssonneau 200 caisses fruits de la nouvelle récolte, à vendre par O VALETON & Co
1 dec No 25, Tchoupitoulas

RELIEURS.

J. N. BURK & B. J. WAGENER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société, et établi leur Magasin de Reliure au No 52, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti.

Ils sont prêts à exécuter toutes sortes de reliures et feront tous leurs efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien leur accorder leur patronage. Le prix du travail qui leur sera confié ne sera demandé qu'autant que l'ouvrage satisfasse leurs clients.

Ayant tous deux acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage, ils espèrent que l'appui du public ne leur fera pas défaut. 17nov—1mois

ALLUMETTES—450 grosses allumettes de Clark et de Lascour, en débarquement du navire Tartar, à vendre par E M BARLOW & CO
30nov No 18, rue du Canal

CHIENS PERDUS.

DEUX chiens courant, dont l'un répond au nom de Brayo ou Rosilleau, avec les taches noires, manquent depuis vingt et quelques jours de chez le propriétaire, rue Dauphine.

L'autre est sans nom de Rigon; il est bleu et noir, et fut perdu le 1er courant, sur le chemin de Gentilly, entre 6 et 7 heures du soir.

Une récompense honnête sera donnée à celui qui les ramènera chez les soussignés L. LAROUSSINI & Co., Maison Rouge, sur la Levée.

Toute information que les camarades pourraient donner concernant ces deux chiens, serait reçue avec reconnaissance par U. L. & Co. 8déc—6

Habillements confectionnés.

REÇU par les navires Ashland, Belle Assise et Carrack, du Havre, et par le steamer Indiana, via New York:

Un assortiment de gilets cachemire haute nouveauté.
do gilets piqué blanc, extra fins;
do Cabans, Burnous Talma avec et sans ornements;
do étoffes pour pantalons et gilets haute nouveauté, fournitures pour tailleurs, à vendre par GODCHAUX FRERES,
17 nov 107 et 108 rue Vieille Levée

REÇU par les navires Créole et Moses Taylor, du Havre:

160 douzaines chemises blanches Madapolam prix assortis;
45 do do devants toile do;
30 do do couleur fantaisie do;
300 do cols soie, satin, gros grain, etc. etc. genres nouveaux;
140 do cravates Joinville, etc. etc. haute nouveauté, à vendre au magasin d'habillements confectionnés de GODCHAUX FRERES,
17 nov 107 et 108 rue Vieille Levée

H. NAUTRE & CO., SUCCESSEURS DE S. MASPEREAU & Co.,

25 RUE CONDE, ENTRE STE-ANNE ET DUMAINE, 25

Magasin d'articles de ménage,

Et manufacture d'ouvrages en ferblanc en tole et en plomb,

OFFRENT EN VENTE LES ARTICLES SUIVANS,

Chaudières, fours de campagne, fours à queue, bouilloires, marmites, casseroles émaillées, étamées et en fer-battu, fers à repasser, grils et tout autre article de font.

ARTICLE D'ETAIN. Coutellerie de table, couverts plaqués, pendules, balais, soufflets et tous autres articles de ménage. PEINTURES DE TOUTE QUALITÉ.

AUSSI: Ferblanterie, ferblanterie peinte, verrerie, lampes solaires, lampes à huile chimique et à gaz, candélabres, lanternes de vestibule, porte-bouquets, chandeliers, gobelets et service de table plaqués.

Pinceaux, vitres, litharge, huile de lin, huile cuite, esprit de térébenthine, vernis de toute qualité, huile de graisse, huile chimique, gaz et alcool. Le tout à des prix réduits.

AUSSI: Briques à feu, anglaises. Agents pour les cuisines Beebe, Pompes aspirantes et refoulantes Warner avec tuyaux en fer à vis. Fours portatives de Queen, parasonnerres de J. Spratt.

GONZALES FRERES, *Marchands de* **FOIN, MAIS, AVOINE, &c.** No 11, Front Levée.

ONT constamment en mains, de l'Avoine égyptienne, des Pois de Vache et des Pommes de terre, pour plants.

FOIN—200 balles foin de New-York et de l'Ouest, de première qualité, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES,
20nov Front Levée, No 11, près Bienville

AVOINE—1,000 sacs avoine de St-Louis, première qualité en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES,
20nov Front Levée, No 11, près Bienville

AVOINE NOIRE D'EGYPTE—3,000 boisseaux avoine noire d'Egypte, de première qualité, à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES,
20nov Front Levée No 11, près Bienville

BRODEQUINS Russet et Bottes pour la boue, pour les plantations, reçus dernièrement par le steamer arrivé de New-York, à vendre par JOHN M. GOULD & Co.,
29nov Rue des Magasins, No 8

REÇU directement d'Allemagne, les articles suivants, à vendre en gros ou en détail:

30 caisses ardoises, toutes grandeurs,
50 do jouets assortis,
20 barils cassique grises,
10 caisses do faïence et crystal,
2 boucauts crayons ardoises,
2 caisses balles en gomme, assorties,

Et un grand assortiment d'articles convenables pour la vente des détaillants en ville et à la campagne. A vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co,
6 nov 76, rue du Canal

200 Caisses de 12 bouteilles 24 onces huile d'olives surfine (Plagniol).

20 caisses de 24 do 12 do do
300 do eau de fleurs d'oranger grand modèle de Mollet,
20 do 12 bouteilles Vermouth de Noilly,
20 do olives vertes, 25 do olives Amelleaux,
20 do cornichons, 25 do capres,
25 do salaisons assorties,
20 do savon rouge marbré.

En débarquement du navire Suzan, de Marseille, et à vendre par V. & E MAIGNAN,
25 nov 86 & 87 rue St Louis.

AMANDES—100 sacs amandes à coques tendres à vendre par LANATA, GARDOLFO & Co

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

ACTE pour incorporer la Compagnie de Noir Animal de la Nouvelle-Orléans, avec un capital de [illegible]

[illegible] A. D. Kemper, Paul Cook, Richard G. Letting, [illegible]

Lesquels ont déclaré qu'en vertu d'un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, approuvé le [illegible] jour de mars mil huit cent quarante-huit, ils ont décidé et décident par les présentes qu'une compagnie ou société limitée composée des dits comparants et de autres personnes qui pourraient plus tard s'associer à elles, sera établie dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sous le nom de

COMPAGNIE DE NOIR ANIMAL DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

en vertu des articles suivants de leur charte, savoir:

Article 1er—Les opérations de cette Compagnie consisteront à réunir les animaux morts, à acheter dans ou à les convertir en graisse, noir animal et autres substances; à bouillir de l'huile de lin, raffiner le suif, etc. etc.

Article 2—Que le capital de ladite Compagnie s'élèvera et est par les présentes fixé à la somme de cinquante mille piastres, divisé en actions de cinq cents piastres chacune, avec le privilége de commencer les opérations de ladite Compagnie dès que la somme de douze mille piastres comptant, de argent, terres, édifices et machines sera payée ou que les membres de la dite compagnie y contribueront. Toutes les questions relatives au montant du capital à employer seront décidées par un vote représentant les deux tiers des actions.

Article 3—La Compagnie ou Société limitée continuée par les présentes, existera et continuera, en vertu de cette charte, durant le terme de vingt-cinq ans, à partir de la date de cet acte, mais les affaires de la Compagnie peuvent être closes plus tôt, à une époque quelconque où une liquidation serait désirée, par un vote d'un nombre d'actionnaires qui représenteront clairement les deux tiers de tout le capital placé dans ladite compagnie.

Article 4—Ladite Compagnie poursuivra et sera poursuivie sous son nom et en sa capacité de compagnie incorporée; elle plaidera et on plaidera contre elle sous le nom et en sa capacité de compagnie incorporée. Le président sera celui des officiers de la Compagnie auquel les procès devront être intentés.

Article 5—Les affaires de la dite Compagnie seront entre les mains de trois Directeurs choisis parmi les actionnaires; deux des directeurs formeront un quorum. La dite Direction élira tous les ans un de ses membres qui présidera à ses délibérations et qui, tant que durera son terme, sera le président de la dite Compagnie. La dite Direction se composera, pour le moment, de Paul Cook, R. G. Latting et G. A. D. Kemper, qui seront directeurs jusqu'au premier lundi de janvier 1856 ou jusqu'à ce qu'ils soient remplacés par ceux qui seront choisis à l'élection annuelle qui aura lieu à cette époque. La dite élection se tiendra tous les ans après cette époque, au bureau du Président, dans la ville de la Nlle Orléans et il en sera donné avis à chaque actionnaire quinze jours au moins avant le jour fixé pour l'élection. Dans le cas où il n'y aurait pas d'élection le jour ci-dessus indiqué, le Président ordonnera une nouvelle élection qui aura lieu dans les dix jours qui suivront ce dit jour et il remettra à chaque actionnaire un avis écrit à ce sujet.

Article 6—La dite Direction élira, à sa première réunion, son président, son secrétaire, son trésorier et aura le droit d'employer tous les commis et autres personnes nécessaires à la Compagnie. Elle veillera à ce que les transactions et comptes soient enregistrés dans des livres convenables; à ce qu'un tableau explicite et complet des affaires de la Compagnie soit dressé et soumis tous les mois aux actionnaires. Elle adoptera tels règlements qu'elle jugerai nécessaires aux affaires de la dite Compagnie, pourvu que ces règlements s'accordent avec cet acte et ne soient pas contraires aux lois relatives aux corporations de ce genre. La dite Direction aura le droit d'établir tout ce qui sera nécessaire à faire marcher la dite Compagnie et elle remplira les vacances qui surviendront dans la Direction.

Article 7—Aucun des actionnaires actuels, n leurs associés ou successeurs, ne seront responsables d'un montant plus élevé que celui de leurs actions, individuellement, dans les pertes que pourrait subir ladite Compagnie créée en vertu de cet acte.

Article 8—Les bénéfices nets de ladite Compagnie seront payés tous les six mois aux actionnaires, en proportion du nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Article 9—A l'expiration du terme indiqué dans cet acte, ou plus tôt si les détenteurs des deux tiers des actions le décident, la dite Direction procèdera à la liquidation des affaires de ladite Compagnie, de la manière que l'indiqueront les actionnaires.

Article 10—Si cet acte d'incorporation, ni les règlements adoptés conformément à cet acte, ne seront changés ou amendés sans le consentement des deux tiers des actionnaires.

Article 11. Lesdits comparants, actionnaires, et maintenant formant ladite Compagnie, ont droit au nombre d'actions placées en face de leurs noms, attendu qu'ils ont versé le montant de ces actions, de la manière suivante, savoir:

(1) John W. Hoffmann donne un certain ilet situé au faubourg Livaudais, dans le quatrième district de cette ville. Le dit ilet est désigné par le numéro 167 sur le plan primitif du dit faubourg, dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse Jefferson, le 3 mars 1832 et déposé à l'étude de Félix Grima, alors notaire public à la Nouvelle-Orléans. Le dit ilet est également désigné par le numéro 276, sur le nouveau plan du quatrième district, autrefois la ville de Lafayette. Le dit ilet est compris entre les rues Washington, Sixième St-George et St-André et a 390 pieds de face à la rue Washington, la même face à la rue Sixième, 446 pieds de face à la rue St-André et la même face à la rue St-George. Ensemble, toutes les améliorations, machines et installations qui s'y trouvent, comprenant de belles cornues pour noir animal, chaudières, &c. &c.

Le dit ilet fut acheté par le dit John W. Hoffmann de D. C. Lowber, par acte passé pardevant C. Cuvellier, notaire public à la Nouvelle-Orléans, le 23 octobre dernier. La Compagnie se sert maintenant du dit ilet qui est évalué à 12 actions, $6,000 00

(2) G. A. D. Kemper, comptant	3	do		1,500 00
(3) Paul Cook & Co,	do	2	do	1,000 00
(4) R. G. Latting,	do	2	do	1,000 00
(5) P. F. Letting,	do	2	do	1,000 00
(6) J. Eager,	do	2	do	1,000 00
(7) J. A. Haggerty,	do	1	do	500 00
Total		24		$12,000 00

Enfin les actionnaires ci-dessus nommés, afin de ratifier les conventions et arrangements ordonnés par les articles ci-dessus publiés, dans le but stipulé dans ledits articles, y ont apposé leurs signatures.

Fait et passé ainsi à mon étude, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le jour et la date ci-dessus mentionnés, en présence de Daniel C. Lowber et Martin A. Tarleton, témoins compétents, résidant à la Nouvelle-Orléans et qui apposent ici leurs signatures, avec lesdits comparants et moi, ledit notaire.

D. C. Lowber (signatures primitives)

Martin A. Tarleton,

J. W. Hoffman,
Paul Cook & Co
R G Latting,
G A D Kemper,
P F Letting,
J Eager,
J. A. Haggerty.

William A. Poole, notaire public.

Je certifie que ce qui précède est une copie exacte de l'acte primitif d'incorporation qui se trouve dans mon registre courant. En témoignage de quoi, j'accorde ces présentes sous ma signature et le sceau d'état, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, ce septième jour de décembre 1854.

8 dec—30 WILLIAM L. POGLE, Notaire public

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de faire remettre à neuf et d'arranger, pour le plus grande commodité des voyageurs, le magnifique hôtel qu'elle a occupé pendant si longtemps; à l'honneur de solliciter l'ancienne confiance, l'Hotel Verandah Conti, rue Conti, 26, entre Chartres et Levée.

Outre le grand nombre de chambres et de cabinets qui permet de recevoir 120 à 125 pensionnaires, on trouvera dans cet hôtel de vastes et confortables appartements pour familles.

La manière dont cet établissement est tenu sous tous les rapports, les soins donnés aux voyageurs, et pardessus tout la qualité et la nouveauté des mets dont la table est toujours fournie, ainsi que les soins apportés à leur préparation, font espérer à Mme George qu'elle aura, comme par le passé, le bienveillant patronage des citoyens de la Nouvelle-Orléans et de messieurs les habitants en général.

Mme George profite de cette occasion pour annoncer que ses déjeuners sont de 6 à 9 heures, et le dîner de 3 à 4 heures.

Les chambres, y compris la pension, sont aux prix suivants: $1 par jour,—$1 25, $1 50 et $2 par jour, suivant leur importance. 3 nov—6 m

Hotel d'Orleans.

M. L. DUTOUR a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances, qu'ayant été forcé l'année dernière de refuser plusieurs familles, il vient de prendre cette année des mesures pour que cela n'arrive plus. Dans ce but M. Dutour a loué pour le terme de dix ans une VASTE MAISON, face à la rue Toulouse, et communiquant avec l'entrée principale de l'hôtel de la rue de Chartres, où il y aura constamment de BEAUX ET SPACIEUX APPARTEMENS à offrir aux VOYAGEURS. M. Dutour espère, par son esprit d'entreprise, continuer d'obtenir le patronage des personnes qui désirent le confort intérieur et une bonne table. Il profite de cette occasion pour informer les habitants de la ville que les heures de repas sont fixés de la manière suivante:

Déjeuner—de 6 à 9 du matin,
1er Dîner à 3 heures—second DINER à 4 1/2 heures P. M. 31 oct—3m

BONS DE LA LOUISIANE A SIX POUR CENT.

Bureau de la Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord.

Nlle-Orléans, 25 novembre 1854.

DES propositions cachetées pour l'achat, de cette Compagnie, de cent soixante-sept bons de l'Etat de la Louisiane, de mille piastres chacun, seront reçues à ce bureau jusqu'à samedi, 23 décembre 1854 à midi.

Lesdits bons portent la date du 1er novembre 1854, à quarante ans, avec des coupons d'intérêt y attachés, de trente piastres chacun, payables tous les six mois, dans la ville de la Nlle-Orléans, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

Les propositions devront porter sur le dos les mots de "Propositions pour les bons."

JOHN CALHOUN, Trésorier.

25nov—tlj. jq23déc

Vente à Grand Rabais.

LE soussigné devant positivement vendre une grande partie de son stock pour cause de changement de genre d'affaire, offre jusqu'au 25 courant seulement, des soldes à l'amiable.

Les modistes, les couturières, les marchands colporteurs, les confectionneurs, les merciers, les marchands au rabais, les tailleurs, les cordonniers, les marchands de jouets y trouveront: rubans, galons nouveautés, passementerie, fournitures de toute sorte pour la couture, objets d'utilité et de fantaisie, boutons de tout genre, boucles de pantalons, de gilets, de ceintures de souliers et de bretelles, galons à border, lacets à bottines et à souliers, poupées, poupons, poupards et autres jouets.

Indépendamment de la parfumerie, bijouterie, mercerie, quincaillerie etc., etc., laine à broder et à tricoter, couteaux, rasoirs, ciseaux, brosses de toutes sortes etc., etc.

Le tout à des prix réduits et à des conditions libérales. P. M. CHASSANIOL,
20 nov Au coin de la rue de Chartres et Conti

EN débarquement du navire Ticonderoga, du Havre:

12 caisses absinthe suisse Yersin & Lecoultre,
12 do kirsch do do
20 do absinthe suisse d'Edouard Pernod,
16 do kirsch do do
35 paniers champagne crème de Boursy, grandes bouteilles, de la marque J. Perrier.
15 paniers champagne do do demi-bouteilles, à vendre par A. COUTIN,
30nov 12, rue Bienville

CONSERVES de St-Louis—Les soussignés préviennent leurs amis de la ville et ceux de la campagne qu'ils viennent de recevoir de la fabrique de conserves alimentaires de Monsieur L. Langlet un assortiment complet, qu'ils offrent à vendre aux prix les plus réduits chez FAURES & NORMAN,
14oct 36 et 35, rue Royale

Changement de domicile.

P. ALEXANDRE LAMAUZE a transféré son magasin au No 76, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St-Louis. sept 3m

Compagnie de la Poudre du Hazard. C. T. BUDDECKE & Co. Agents, rue Tchoupitoulas, No 108.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement garantie pour n'avoir jamais été surpassée, mais est en outre considérée supérieure à toutes les autres marques; avantage qui la prééminence partout où elle a été connue. Cette manufacture de poudre est maintenant la plus grande des Etats-Unis. Tous colis défectueux ne sera pas satisfait seront repris, et les frais de dépenses seront remboursés. Nous avons toujours les qualités en gros, en barils, demi-barils, et quarts, ainsi qu'en caisses en ferblanc, très convenables pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit sur un ordre adressé à notre magasin.

C. T. BUDDECKE & Co.
2 dec—1m 108, Tchoupitoulas

AUX TEINTURIERS.

REÇU par les derniers arrivages de France:—[illegible] bois d'Inde [illegible]

Avec un grand assortiment d'autres articles à l'usage de la teinturerie, à vendre par P. CUSACHS, [illegible] St-Philippe

PAPIER POUR CIGARETTES—10 balles de la marque célèbre de "Les Perillas." A vendre par ANT. COSTA, 14, rue de la Douane 4déc

MALADIE DE FOIE, DYSPEPSIE, JAUNISSE.

Faiblesse nerveuse ou Rhumatisme, et toutes les maladies provenant du foie ou de l'estomac.

TELS QUE: Constipation, [illegible] faiblesse de l'estomac, indigestion, [illegible] à la tête, manque de respiration, couleur jaunâtre de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine, [illegible]

Toutes ces maladies peuvent être guéries

PAR LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS DU Dr HOOFLAND, *préparés par* **LE Dr C. M. JACKSON,** No 120, rue Arch, Philadelphie

Ils n'existent pas, aux Etats-Unis, de meilleur remède contre les maladies qui sont venues d'énumérer. Cette assertion est prouvée par le fait que le nombre constamment croissant de médecins les prescrivent toujours.

Ces Amers sont dignes de l'attention des malades; ils possèdent de grandes vertus contre les maladies du foie, la faiblesse des organes digestifs. Ils peuvent en outre être administrés aux enfants, et ont un goût agréable.

AUTRES TEMOIGNAGES DE CITOYENS DU MISSOURI, EN FAVEUR DES AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND, préparés par le Dr C. M. JACKSON de Philadelphie et reconnus, par tous les bons pharmaciens, comme le meilleur remède contre la MALADIE DE FOIE, la DYSPEPSIE, la FAIBLESSE DES NERFS, &c.

W. H. ADAMS, rédacteur du ARGUS, à Weston, Mo. dit, dans une lettre datée du 17 juillet 1851: "J'étais tellement faible l'été dernier, que je ne pouvais rester debout plus d'une heure. Je pris une bouteille de vos Amers Allemands et fus radicalement guéri. J'en ai pris deux bouteilles. J'ai envoyé deux bouteilles à un ami malade depuis longtemps; il essaya cela et a été guéri. Je crois que c'est le meilleur remède connu."

C. HANDESSE, de Glasgow, Mo.—6 août 1851. "On commence à connaître ici vos Amers; j'en ai donné une bouteille il y a dix jours et cela m'en a fait vendre une douzaine."

D. K. HARDING, de St. Joseph, Mo.—21 juillet 1851. "On ne nous avait pas trompés; les habitants s'aperçoivent de l'efficacité de votre remède. Il n'y en a chez nous que depuis 24 heures et j'en ai déjà vendu sept bouteilles. Veuillez en envoyer d'autres immédiatement."

Le Dr F. A. MEIER, de Paris, Mo.—23 mars 1852. "Vos amers ont obtenu PLUS DE SUCCES, chaque fois qu'on y a eu recours, qu'aucun des remèdes que je connaisse."

Ces Amers sont composés de VEGETAUX SEULEMENT et n'affaiblissent jamais le système.

A vendre par tous les pharmaciens.

J. WRIGHT & Co. Agents pour la vente en gros à la Nlle-Orléans

12déc—3 mois 3 p s

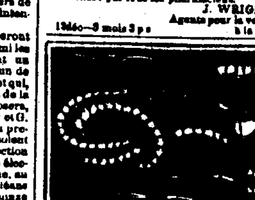

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, Garanti purement végétal. REMÈDE PROMPT ET SUR CONTRE LES VERS.

C'EST un fait incontestable, établi par l'expérience et le témoignage des médecins les plus éminents, que les trois quarts des maladies qui enlèvent les enfants par milliers sont causées par les vers. Les préparations les plus variées ont été administrées et ont presque toujours été sans effet. Aujourd'hui la découverte n'est plus à faire; le remède infaillible est trouvé. C'est le

Vermifuge Canadien de Winer.

On peut le donner sans danger aux enfants de tout âge. On reconnaîtrait aux symptômes suivants la présence des vers dans les intestins: teint pâle, légèrement plombé, rougeurs subites, yeux lourds et languissants, haleine fétide, lèvre supérieure enflée, démangeaison aux narines, sommeil interrompu et souvent grinçant des dents, l'appétit n'est pas régulier, quelquefois vorace, quelquefois même dépravé.

On pourrait offrir des milliers de certificats en faveur de ce remède; nous nous bornons aux suivants, qui en démontrent la supériorité:

TEMOIGNAGE DES MEDECINS.

Nous, soussignés, ayant fréquemment administré un médicament préparé par John Winer, de cette ville, désigné sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN, et bien convaincus de son efficacité, le recommandons en toute confiance comme un remède infaillible pour l'expulsion des vers logés dans le canal intestinal.

O. O'REILLY, Licencié du C. R. des chirurgiens, en Irlande, &c.
G. W. DICKINSON, Membre. R. des chirurgiens, à Londres

Lettre du Rév. J. Flanagan, de Binbrook, C. W.

Monsieur J. Winer, j'ai fait l'essai de votre Vermifuge Canadien avec le plus grand succès. Dans ma propre famille, parmi ce que j'ai administré, la guérison en a suivi de près l'emploi. On le préfère ici à tout autre remède, parce que les effets en sont certains et que les enfants le prennent sans répugnance.

JOHN FLANAGAN.

Les médecins emploient le Vermifuge de Winer, parce qu'ils ont reconnu que c'était une préparation purement végétale et qu'ils pouvaient employer en toute confiance, sans danger et sûre de son effet.

Les agents du Vermifuge ont reçu plus de mille certificats de planteurs, négociants et médecins de la Louisiane, établissant les propriétés utiles de ce remède.

Garanti dans tous les cas.

Le Vermifuge est préparé par John Winer, chimiste, à Hamilton, Canada, et par John Winer & Co., No 83, Maiden Lane, à New-York, seuls propriétaires aux Etats-Unis.

Vendu en gros et en détail, aux prix de manufacture par J. WRIGHT & Co., jan 9—1an 151, rue de Chartres

AMER DE MORTIMORE

Pour la purification du sang.

PRIX.......................UNE PIASTRE.

CE précieux remède est généralement reconnu comme ayant pour effet de purifier le sang, [illegible]

CALMER LES NERFS.

[illegible]

POUR LA PURIFICATION DU SANG,

[illegible]

une constitution délabrée.

[illegible]

PRIX..........$1 la bouteille.

A vendre par W. V. ALEXANDER & Co., Propriétaires, No 1, rue Barclay, (Astor House), New-York.

GUERISON DES RHUMATISMES

REMEDE DE MORTIMORE.

[illegible]

A vendre par J. WRIGHT & Co. No 151, rue de Chartres, N. O.
E. MACPHERSON, No 29, rue du Camp, N. O.
23 av—1an 3ps v et

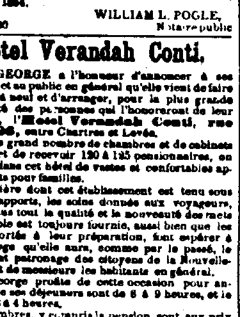

CHERRY PECTORAL DE AYER CONTRE LES Rhumes, la Toux, l'Enrouement, les Bronchites, la Coqueluche, le Croupe, l'Asthme et les affections pulmonaires.

De tous les médicaments connus (et il y en a de précieux) pour la guérison des affections pulmonaires, il n'en existe pas un seul qui puisse être comparé à cette préparation. [illegible]

Lisez le certificat suivant:

Washington, Penn. 12 avril 1848

Au Dr J. C. Ayer,

Mon cher monsieur—Puisque c'est grâce à votre remède que j'ai échappé à une mort prématurée, je prends la liberté de vous exprimer ma reconnaissance.

Une toux et les symptômes alarmants de la maladie de poitrine m'avaient tellement accablé, que j'avais perdu tout espoir. Mon médecin m'apporta une bouteille de votre CHERRY PECTORAL; j'éprouvai un soulagement presqu'immédiat et il a suffi de quelques semaines pour me rendre à la santé. Si votre spécifique agit sur d'autres comme sur moi, vous êtes certainement un des bienfaiteurs de l'humanité. Appelant sur vous la bénédiction de Dieu,

Je suis, etc.

JOHN J. CLARKE, de l'église St-Pierre.

On peut fournir de meilleures preuves, si ce n'est l'effet du remède lorsque le malade l'essaiera.

Préparé et à vendre par JAS C. AYER, Chimiste, à Lowell, Massachusetts.

A vendre à la Nouvelle Orléans par WRIGHT & Co. 151, rue de Chartres N. Orl.

Et par tous les apothicaires.

NOUVELLE MAISON. A. B. James,

DE l'ancienne maison MARSHALL & JAMES, s'est décidé à recommencer, pour son propre compte, les affaires en gros de marchandises sèches et ouvre en ce moment, à son nouveau magasin, No 39 rue des Magasins, en face de l'Arcade, et au No 14 Bank Place, un grand assortiment de MARCHANDISES SECHES entièrement nouvelles d'EUROPE ET DU PAYS, achetées depuis deux mois à des prix très réduits et qu'il vendra en conséquence.

Les prix d'un grand nombre d'articles ayant beaucoup diminué, il croit pouvoir offrir aux marchands de la ville et de la campagne des avantages que l'on rencontre rarement sur ce marché. Les arrangements qu'il a pris avec un des meilleurs juges de marchandises sèches, lui permettent d'annoncer qu'il recevra constamment des MARCHANDISES DE PRINTEMPS, des derniers genres et de première qualité. Son stock comprend en ce moment: INDIENNES, LINONS, ROBES, GINGHAMS, exposés dernièrement au Palais de Cristal; TOILES, DENTELLES, BONNETERIE, GANTS, MOUCHOIRS, RUBANS, BATISTE, JACONATS, MOUSSELINES SUISSES et autres, BRODERIES de tous genres, un lot de BRODERIES au plus bas prix, comprenant MANCHES en mousseline de tous genres, MOUCHOIRS, VOILES, BANDES en mousseline COLS, HABITS, CHEMISETTES, etc., brodés au tambour et à jour CASQUETTES, GANTS. Le tout vient d'être importé et acheté à très bas prix pour cléré PANTALONS, GILETS, HABITS, GANTS, BRETELLES, MOUSSELINES laine, des derniers dessins français et américains, ALPACAS, DRAPS à bar, Orléans, MERINOS unis et à dessins, DRAPS d'été et toutes les marchandises de saison.

Marchandises pour planteurs.

Un stock complet, comprenant: COUVERTURES, KERSEYS, OSNABURGS, LINSEYS à dessins et à raies, TOILES 3/4 et 12/4 pour draps et chemises, FLANELLES, CHEMISES LAINE, &c.

Le soussigné appelle l'attention du commerce sur ces articles qu'il vendra à bon marché, surtout aux marchands de la campagne dont il désire mériter le patronage et la confiance pour la qualité, &c., et la base prix de ses marchandises.

A. B. JAMES, 39, rue des Magasins et 14,
4déc—1an, 3ps. Bank Place, N. O.

Pommes de Terre! Pommes de Terre!

REÇU en magasin—300 paniers de pommes de terre du Havre, en débarquement du navire Belle Assise, à vendre par DUNTZ & IHER,
18nov Enc. Royale et Con[ti]

VANILLE—3 boites vanille, à vendre par BUSSIERE & Co., 4 déc 16 rue Bienville

Fromage de Gruyère.

REÇU en magasin par le navire Redwood, du Havre:

40 meules fromage de Gruyère,
50 doux. fromage Neufchâtel,

A vendre par DUNTZ & IHER,
21 nov Rue Royale et Conti

SOIERIES! SOIERIES!

A 50 et 60 cents la yarde.

A vendre par: LAROUSSINI & Co, Magasin Rouge, No 1, près le Marché aux légumes, sur la Levée.

19 oct

BŒUF du marché Fulton—40 demi-barils de bœuf du marché Fulton, en débarquement et à vendre par PETERS, MILLARD & Co, Rue, Bienville et Vieille Levée 9déc

VENTES JUDICIAIRES.

Stanford Challié vs. [illegible] Jane Wire, [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible] Le VENDREDI [illegible]

[illegible] Deux terrains situés au faubourg des Religieuses, dans le quatrième District de la ville [illegible] St-André [illegible] le 14 avril 1846, et déposé pour recours en l'étude de L. R. Kenny, et devant notaire public [illegible] de Jefferson.

Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds, six pouces et [illegible] de face sur la rue Ste Elizabeth ou Jersey, sur la profondeur ci-après, savoir: Le No. Quatre mesure cent cinquante neuf pieds onze pouces et trois lignes sur la ligne du No Trois et cent cinquante neuf pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne du No Cinq, et vingt trois pieds 6 pouces de largeur dans le fond. Et le No. Cinq mesure cent cinquante neuf pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne du No. Quatre, cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes sur la ligne du côté de la rue Ste-Marie, et vingt-trois pieds sept pouces et sept lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui existent sur lesdits terrains, droits, priviléges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations consistent en une maison en bois.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° —L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de la déclaration, de la somme de $[illegible] 33 1/3 daté du 16 d'octobre 1855, portant intérêt au taux de huit pour cent depuis la date jusqu'à parfait paiement et payable à toute une de date, 2° et la balance du prix d'adjudication: Comptant au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

11 dec—11 dec, 21, 1jan, 11

Pierre Baudoin vs E. Lavre.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 7992.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 16 de décembre 1854, à 10 1/2 heures A. M. en mon magasin de dépôt situé rue Jefferson No 83, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de

Le fonds du magasin de marchandises sèches, &c dernièrement tenu par le défendeur et situé No 2, rue du Nouveau Marché dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condition, comptant, au moment de l'adjudication.

MANDEVILLE MARIGNY, Shérif de la paroisse d'Orléans

9 dec—9,6,10,15

L'ALMANACH RURAL DU SUD, Par **THOMAS AFFLECK.**

C'EST un beau volume d'avis utiles et intéressants SUR L'AGRICULTURE DU SUD, publié tous les ans vers le 1er DE DECEMBRE. Le prix de chaque volume est DIX SOUS. Des exemplaires sont envoyés par la poste et payés d'avance, en recevant la valeur du double en timbres-poste. C'est la meilleure manière au Sud de faire des annonces. Des ordres et des annonces sont sollicités. Pour les conditions, etc., s'adresser à THOMAS AFFLECK.

Les livres de Registres et de comptes, pour les plantations à coton.

Une nouvelle édition est maintenant prête. Le No 1, pour 40 têtes ou moins est $2 50. Le No 2 pour 80 ou moins, $3 00. Le No 3 pour 120 têtes ou moins $3 50.

Les livres de Registres et de comptes, pour les plantations à sucre.

Le No 1, pour 80 têtes ou moins est $5 00. Le No 2, pour 120 ou moins $6 50. On prépare en ce moment UNE EDITION FRANCAISE des livres pour les plantations à sucre.

Ces livres sont maintenant généralement répandus parmi les planteurs. Ils seront envoyés par la poste, payés d'avance, et enveloppés avec soin aux prix ci-dessus mentionnés. Pour encourager la formation des clubs, on enverra six copies par la poste et payés d'avance, en recevant le prix de cinq copies.

S'adresser à B. M. NORMAN, l'agent, No 16 rue du Camp, Nouvelle-Orléans

LES PEPINIERES DU SUD.

L'établissement le plus étendu et le plus complet qu'il y ait au Sud—contient un grand assortiment d'arbres fruitiers, d'arbrisseaux et d'arbres pour ornement qui ont crû au Sud, et sont tout à fait acclimatés. Le propriétaire a fait une étude, pendant douze ans, de l'acclimatation des plus belles variétés de fruits d'Europe et d'autres pays, au climat du Sud, du Mississippi et de la Louisiane, et a réussi avec succès. Il offre maintenant à bon marché un choix d'arbres, etc., qui produiront, il en est sûr, de grandes et de profitables récoltes. La collection des roses et autres plantes pour ornement est grande et de choix. Les catalogues et les renseignements sont faits avec le plus grand soin. Il y a des catalogues pour tous ceux qui enverront des ordres.

S'adresser à THOMAS AFFLECK, Southern Nurseries, Washington-Adams Co., Miss.

5 déc—4

EXTRAIT PUREMENT VEGETAL. Liqueur fortifiante DU Dr. MORSE. UN PHENOMENE MEDICAL QUI REND LA SANTÉ ET PROLONGE L'EXISTENCE

L'Elixir, ou Liqueur fortifiante DU Dr MORSE.

[illegible]

Délire du Dr. Morse.

[illegible]

Guérison des affections nerveuses.

[illegible]

Perte de la mémoire.

[illegible]

Remède précieux pour les Dames.

[illegible]

Tous femme saura

[illegible]

Les personnes mariées

[illegible]

Aux jeunes gens.

[illegible]

Avant de songer au mariage

[illegible]

Avis:

Des individus sans foi ont imité l'Elixir du Dr. Morse.

A l'avenir, le bouchon de chaque bouteille contiendra le véritable remède portera le fac-simile du propriétaire et il sera inscrit sur le verre les mots suivants: LIQUEUR FORTIFIANTE DU Dr. MORSE. C. H. Ring, propriétaire. New-York.

La liqueur est renfermée dans des demi-bouteilles. Prix, $3 la bouteille, deux bouteilles pour $5 et six pour $12.

C. H. RING, Propriétaire, No 192, Broadway, New-York.

Agents:

A LA NLLE-ORLEANS—John Wright & Co, 151, rue de Chartres; Jarvis & Woodman, coin des rues Magasin et Commune.
MOBILE—Joseph Tucker
BAYOU-SARA—J. S. Harper & Son
MEMPHIS—S. Mansfield & Co;
ST-LOUIS—H. Blakesley

18m

Avis de Société.

C. GUSTAVE DUREL et Emile Kuntz ont formé aujourd'hui une société, pour les affaires de Marchandises sèches, sous la raison de DUREL & KUNTZ.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1854.

DUREL & KUNTZ, No. 90, rue Royale,

APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis et du public sur leur assortiment de marchandises sèches du pays et de fantaisie, comprenant en partie:

Soieries à carreaux, à 50 cents la yarde;
Mérinos français, à 90 cents la yarde;
Alpacas, Bombazines noires;
Mousselines laine simple et à dessins,
Broderies, Bonneterie, etc.

Nous aurons constamment un fonds bien assorti de marchandises que nous vendrons à des prix qui engageront nos amis à faire de nouveaux achats chez nous. DUREL & KUNTZ, rue Royale,
4 dec No. 90, entre Bienville et Conti

DIVERS—COGNAC—

19 barils Cognac, supérieur Cognac 1795
23 1/2 et 4/8 pipes do 1811
11 1/2 do Sazerac, 1836
67 1/4 do A de Monsac, 1840
11 1/4 do J Laville, 1842
17 73/4 do J J Durand, 1848
50 1/4 do Genièvre des marques Ancher et Swan.

150 barils vin Malaga see supérieur,
50 do do doux supérieur,
100 barriques vin bon ordinaire,
17 do vin Château Larose supérieur,
14 do vin do Loyasse, do
15 caisses vin Château Margaux supérieur,
15 do do do Lafitte, do
9 do do do Yquem,
150 do do do Haut Talence 1849
200 paniers champagne "Star" en grandes et pet. bout.
210 do do "Cœur" do do
30 do do Silery sup. de Rouchi fils à Droset.

50 caisses prunes en paniers,
50 do moutarde de Louit Frères,
50 do chocolat do

Sous les ailes de la douane et ayant droit au débenture.

A vendre par J & J YARDOS,
24 nov 34, Vieille Levée

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE.

REÇU du Nord par le steamer Prometheus, les navires Louisiana et Sheridan, et par le navire Redwood, du Havre:

Choufleurs,	Betteraves,
Radis,	Choux,
Haricots,	Laitue,
Pois,	Carottes,
Oignons,	Navets,
Epinards,	Salsifis,
Céleri,	Cresson,
Panais,	Chicorée,
Persil,	Tomates, &c.

D. MAUPAY,
24 nov—15 f 51, rue Gravier

ATTENDU par le Galeta, et à vendre par les soussignés:

40 barriques vin rouge Bergasse;
300 caisses vin Muscat;
50 balles amandes à coque tendre;
5 barres amandes sans coques;
100 caisses sucre de Cuba;
100 do huile d'olive de J. Plagniol;
70 do olives et cornichons;
40 barils [illegible]
50 do Oporto de Bourgogne,
2 barres de [illegible]
30 caisses, une douzaine chaque, fromage tête de Maure,
40 caisses vermicelle et macaroni assortis, de Génes.

[illegible] V & E MAIGNAN, rue [illegible] 24, Vieille Levée

VINS blancs—150 caisses Haut-Sauterne, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PEEAU & CO,
1er nov 31, 33, rue Gravier

VENTES A L'ENCAN

Maison de valeur, en bois, à [illegible] rues Bacchus et Thalia.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi 6 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, [illegible]

Conditions de la vente: un tiers comptant; la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement. La propriété sera assurée aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur, jusqu'à ce que les billets soient payés.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 12déc—11

Propriété améliorée, dans la rue Dryades—Succession de Winnefred Torney.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi 13 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 7 décembre 1854, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de Winnefred Torney, décédé, savoir:

Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, autrefois Lafayette, dans l'ilet compris entre les rues Dryades, St Denis, Deuxième et Troisième. Ledit terrain mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles. Les bâtisses sont: une maison basse en bois, avec galerie sur la façade, ayant 3 chambres, cuisine, puits, le tout en bon état.

Conditions de la vente: la moitié comptant, la balance à un an de crédit, en billet portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente.

L'acte de vente pardevant J. F. Coffey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

12 dec—12 et 23déc 6 et 13 janv.

A vendre pour le compte de la succession de feu H. R. W. Hill, GRANDE PLANTATION sucrière de valeur, à 15 milles seulement en-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans.—Aussi: 260 nègres acclimatés.

PAR J. A. BEARD & MAY, J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, la Plantation sucrière, à midi, le MARDI 16 JANVIER 1855, et les esclaves, à la même heure, le JEUDI 18 JANVIER et les jours suivants, pour le compte de la succession de feu H. R. W. Hill, sans réserve:

Toute cette vaste Plantation sucrière connue sous le nom de LIVE OAK POINT PLANTATION, située à environ 15 milles au-dessus de la ville de la Nouvelle Orléans, sur la rive gauche du fleuve Mississipi, en montant, ayant une façade en fleuve d'environ 36 arpents, et se composant d'environ deux mille arpents de terre de valeur pour faire du sucre; ensemble tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, comprenant une grande maison solidement bâtie, avec dépendances, tous les bureaux nécessaires à la résidence d'un habitant, entourés de jardins et terres plantés d'arbres de choix, &c., une grande orangerie, le tout en plein rapport, grandes cabanes à nègres, en partie en briques et construites aussi solidement que possible. La sucrerie est vaste et a été construite dernièrement en briques, l'architecture en est du dernier genre; un grand hangar pour les cannes, purgeries, &c. Cette sucrerie a deux jeux de chaudières, dont un est en partie en fer; un jeu de clarificateurs à vapeur et une chaudière à granulation, une machine à vapeur avec trois bouilleurs à tuyaux, une machine à crier et un moulin à gru. On a pratiqué dernièrement, sur la plantation, de grands canaux et fossés.

La levée, dans le fond, est faite par la compagnie du chemin de fer des Opélousas et a une des meilleures machines à drainer de l'Etat, sortie de la manufacture de MM. Niles & Co., à Cincinnati.

La plantation est disposée de manière à faire une très grande récolte l'année prochaine, avec un ample approvisionnement de plant de cannes mis de côté; plus de 300 arpents de terre sont labourés et peuvent recevoir du plant. La récolte de mais et de foin qui a été faite, suffit à approvisionner la plantation jusqu'à la prochaine récolte. Il y a un fort stock de bœuf, bêtes à cornes, vaches, moutons, cochons, etc.

Il y a, également, environ 20 têtes des meilleurs mulets du Tennessee et du Kentucky, des charrettes à cannes, du dernier genre et la plus grande abondance d'instruments d'agriculture, presque neufs.

Il y a, outre les améliorations ci-dessus décrites, deux maisons séparées, les dépendances nécessaires, etc. Cette plantation est considérée comme une des plus désirables de l'Etat; elle a une très belle levée, une batture qui est bonne et l'emplacement est avantageux pour la réception de bateaux à vapeur. La terre, sur le fleuve, est de qualité supérieure.

La terre et les améliorations seront vendues en bloc, comme ci-dessus, le 16 janvier. Le jeudi suivant, le 18 et les jours suivants, seront vendus à la même heure, il sera vendu 260 ESCLAVES et environ, dont plusieurs, qui sont acclimatés à la culture du sucre et du coton, considérés comme deux des meilleurs ateliers qui se trouvent dans la Louisiane. Parmi eux se trouvent des nègres de toutes espèces, des tonneliers, forgerons, charpentiers, maçons, commandeurs, cochers, cuisiniers, blanchisseuses, etc. Ils seront vendus par famille. Au département, d'après une désignation de [illegible]

Conditions de la vente, pour la plantation, un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3, 4 ans de crédit, en billets portant hypothèque sur la propriété et intérêt à raison de 6 pour cent l'an, du jour de la vente à l'échéance. [illegible]

Conditions de la vente, pour les esclaves—Un an de crédit en billets endossés [illegible]

Les actes de vente pardevant Wm Christy, notaire public, aux frais des acquéreurs.

2,4,5,6,12,13,14,15,16,19,21,22,23,27 déc. du 1er au 20 jan. inclusivement.

Succession de H. W. Hoffman.

PAR J. A. BEARD & MAY,

J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 23 décembre 1854, à midi, à l'Arcade Banks, rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Hon. J. N. Lea, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, portant la date du 29 juillet 1854, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la succession de H. W. Hoffman, décédé, savoir:

Deux terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, [illegible]

Aussi: Six terrains, dans le Quatrième District, [illegible]

Conditions—Un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit [illegible]

Les actes de vente pardevant Théo. Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12 déc

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. — Jean Malé contre ses créanciers.—No 1576.

La cession des biens du demandeur est acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers dudit insolvable soit convoquée et ait lieu pardevant Michael Hahn, notaire public, samedi 16 du courant, à 10 heures du matin, pour délibérer sur les affaires dudit insolvable et élire un ou deux syndics, conformément à la loi. Dans l'intervalle, il est ordonné que toutes procédures légales contre les biens ou la personne du dit insolvable soit arrêtée.

J. B. COTTON, juge.

Nlle-Orléans, 2 décembre 1854.

Pour copie conforme, bureau du greffier de la Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, 2 décembre 1854. S. NEUBURGER, Greffier.

5 dec—9 au 16

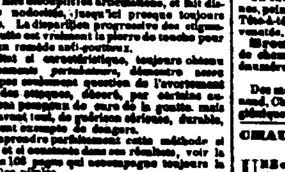

CETTE médecine n'a pas seulement pour but d'enrayer les accès, mais encore d'en prévenir le retour. Elle accomplit les articulations, et fait disparaître les nodosités, jusqu'ici presque toujours inefficables. La disparition progressive des stigmates de la goutte est vraiment la pierre de touche pour apprécier un remède anti-goutteux.

Ce résultat si caractéristique, toujours obtenu [illegible] qu'il s'agit avant tout, de guérison sérieuse, durable, complètement exempte de dangers.

Pour comprendre parfaitement cette méthode si rationnelle et si constante dans ses résultats, voir la brochure de 108 pages qui accompagne toujours la liqueur ou les pilules.

A la Nouvelle-Orléans chez C. LABOURDETTE, pharmacien, encoignure des rues St-Philippe et Rampart, et chez les rapides d'usage aux pharmacies.

9 oct—6m

EXCELLENTES CHAUSSURES Pour Dames, Messieurs et Enfants VENTE en GROS et en DETAIL. LES ARTICLES OFFERTS PAR B. J. BLANCAND, *Encoignure Royale et Dumaine,*

[illegible]

Chaussures françaises reçues par le Redwood.

[illegible]

151, rue Royale, [illegible]

A L'ENCOIGNURE [illegible]

Un grand assortiment de soie à coudre, à broder à festonner.

Un grand choix de cols-cravates, américains, à ressort, &c. pour messieurs. 1,14 oct

VENTES A L'ENCAN.

[illegible] Bourse St-Louis. Par le ministère de J. A. BEARD & MAY, Encanteur. [illegible]

PLACEMENT AVANTAGEUX.

[illegible] des propriétaires.

NOUS sommes chargés de vendre ce vaste et complet établissement, connu sous le nom de Manufacture de [illegible] Les édifices sont vastes et presque nouveaux; elles comprennent une grande maison à deux étages, avec magasin, [illegible] un hangar pour la scierie [illegible] Les machines sont nouvelles et complètes [illegible] de la manufacture de Fay & Co., à Norwich [illegible] toupie [illegible] mortaiser, à tenons, à rainures et à perforer [illegible] Aussi, une grande machine à vapeur faite par Leeds & Co., avec une nouvelle machine à plomber et attendue machine à scier et polir le marbre, machine à pied à mortaiser et une grande quantité d'instruments aratoires et autres.

La propriété a une façade de 100 pieds à la rue Front, avec la même profondeur de façade à la batture. On peut obtenir [illegible] 75,000 pieds de bois bien assortis.

La manufacture des plus près du chemin de fer des Opélousas, l'acquéreur pourra fournir du bois aux planteurs [illegible] C'est, pour les personnes qui désireraient entreprendre ce genre d'affaires, une occasion rare de placer très avantageusement un petit capital.

Les conditions sont libérales.

Pour plus amples détails, s'adresser à J. A. BEARD & MAY, 4 dec—1m No. 6, Arcade de Banks.

Kendall, Yoe & Co. contre leurs créanciers.

PAR J. A. BEARD & MAY, J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan samedi, 13 janvier 1855, à midi, à l'Arcade de Banks, dans la rue des Magasins, à la Nlle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'honorable J. H. Kennedy, juge de la Troisième Cour de District de la Nlle-Orléans, portant la date du 7 décembre 1854, les propriétés ci-après décrites, abandonnées par MM. Kendall, Yoe & Co à leurs créanciers, savoir:

Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de la Nlle-Orléans, autrefois Lafayette, dans l'ilet compris entre les rues Nayades, Dryades, Washington et Conroy. Le dit terrain mesure [illegible] pieds de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade de 120 pieds à la rue Conroy. Les bâtisses sont: une maison en bois à deux étages, cuisine en bois à deux étages, &c. &c., le tout arrangé à une famille.

2—Deux terrains, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le premier District, de l'ilet compris entre les rues Commune, Gravier, Ste Marie et St. Marc. Les dits terrains sont désignés par les Nos 11 et 12. Le terrain No 11 a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes. Il y a un entrepôt en briques sur ce terrain. Le terrain No 12 a 27 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue St-Marc, sur une profondeur de 123 pieds 6 lignes.

3—Le quart indivis des terres suivantes: un terrain [illegible] township 10 à l'ouest du Sud-Est [illegible] comprenant 161 53/100 arpents.

Deux	section	25	comprenant	156 13/100 arpents;
Trois	do	24	comprenant	156 14/100 arpents;
Quatre	do	26	comprenant	155 27/100 arpents;
Cinq	do	26	comprenant	155 17/100 arpents;
Six	do	27	comprenant	154 27/100 arpents;
Sept	do	28	comprenant	129 24/100 arpents;
Huit	do	36	comprenant	159 26/100 arpents.

Conditions de la vente—Comptant.

Les actes de vente pardevant Charles Cuvellier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 12déc

Par ordre et pour le compte de la Banque de l'Etat de la Louisiane.—Vente de propriétés foncières situées dans le Premier et Deuxième Districts de la Nlle-Orléans et un grand nombre de propriétés dans la ville de Mandeville,—Et un morceau de terre sur la Rivière aux Perles—sans limite ou réserve.

PAR J. A. BEARD & MAY, J. A. Beard, Encanteur.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 21 décembre 1854, à midi, à la Rotonde de la Bourse St-Louis, par ordre du Président et des Directeurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane, les propriétés foncières ci-après décrites, qui seront vendues au plus haut enchérisseur:

1o—Deux terrains dans le Premier District, désignés par les Nos 3 et 15, dans l'ilet compris entre les rues Benton, Liberté, Thalie et Erato. Le terrain No 3 mesure 30 pieds de face à la rue Benton, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 15 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

[illegible]

Toutes ces propriétés seront vendues sans aucune limite ou réserve. Les conditions, pour les propriétés situées en ville, sont de un quart comptant, la balance à 1, 2 et 3 ans de crédit [illegible]

Les actes de vente pardevant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les conditions de toutes les adjudications devront être remplies dans les dix jours qui suivront lesdites adjudications, autrement les propriétés seront revendues pour le compte et aux risques de l'acquéreur, après deux insertions dans deux des journaux de la ville, sans autre mise en demeure légale. 9dec

J. B. BOIMON, No 64 RUE SAINT CHARLES,

REÇU par les navires Sea Queen, Belle Assise, Ferrarie et Globe, du Havre, et par les steamers Arabia, Africa, Hermann et Franklin, (voie New York) un assortiment complet d'articles d'hiver et du cœur de l'an.

Les articles suivants sont une partie de ceux reçus: Chemises toile, charvet; do doubles poignets, Devants toile, idem madapolam, Couleur et fantaisie, nouveaux dessins, Chemises de peau et caleçons flanelle française, dito en soie, Chaussettes cachemire et mérinos, Ecrues, blanches et rayées en coton, Fil de Perse et fantaisie.

Un choix des plus riches en Cannes nouvelles:

Parapluies soie, noir, bleu et vert, toutes grandeurs,

Porte-monnaie, Porte-cigares, nouveaux genres,

Coutellerie française et anglaise tous genres,

Un assortiment des plus variés de cravates, cols, Joinville, &c. &c.

Gants Jouvin.

Gants daim, castor, mérinos et cachemire,

Chaînes de montres et tant aux dorées et argentées

Nécessaires de toilette pour hommes et pour dames

Boîtes à ouvrage, à cigares, &c. &c.

Un choix des plus variés de Cristaux et Porcelaines, de la plus haute nouveauté.

Bronzes—Pendules, Candélabres, Garnitures de cheminée et objets d'art trop nombreux pour énumérer. Voitures pour enfants

Parfumerie

Des maisons les plus renommées, telle que Piver, Chardin, Lubin et de la Société Hygiénique.

CHAUX DE COQUILLES A L'USAGE DES SUCRERIES.

UNE chaux tamisée d'une qualité supérieure, constamment en magasin et à vendre au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Independence, Troisième District.

Les ordres peuvent être laissés chez M. PAYRO, 25 Vieille Levée.
19 nov—1mdu au premier

ACAJOU EN BILLES.

A VENDRE 150 billes et tiers de scies selon les ordres des acheteurs. S'adresser au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Independence, Troisième District, M PAYRO 25 rue Vieille Levée
19 nov au premier

SARDINES—50 caisses sardines à l'huile, demi et quarts de boîtes, marque B. Guilloux, à vendre par BUSSIERE & Co., 4 déc 16 rue Bienville

MAGNIFIQUE assortiment de manteaux, mantelets, &c., de la plus haute nouveauté, reçu par le navire Redwood, du Havre, un envoi consistant en partie de

Manteaux velours noir et couleur, riches,
do drap do do do,
do moire do do do.

Mantelets soie festonnée et noire, coupes les plus nouvelles.

Pardessus noir et couleurs,

Gants Jouvin, véritables, pour dames, enfants et hommes.

AUSSI—Par steamship Black Warrior, une nouvelle facture de cols fantaisie, à carreaux et à raies, de nouveaux genres, cols, caleçons, &c.

Tous ces prix ayant été réduits, nous engageons l'attention des acheteurs avant qu'ils s'adressent ailleurs. J. A. BERNARD, No 118 rue du Canal, près Baronne
20 nov

CHAMPAGNE—150 paniers champagne Roquefort [illegible]

[illegible] En débarquement du navire Grétry, du Havre, à vendre par V & E MAIGNAN, 18 nov 86 et 87 rue St-Louis

A VENDRE en débarquement du navire Hans Henry, du Havre: [illegible] JEAN FERRE, 15 nov coin St Pierre et Royale

VENTES A L'ENCAN.

Tabac, Cigares, Sans réserve. Cigares de la Havane. PAR BERNARD TURPIN, Encanteur. MARDI, 12 décembre, à 10 heures au magasin [illegible] des cigares de la Havane de diverses marques [illegible] Conditions à la vente. 11déc

Succession de L. A. Mazé.

PAR F. GUINAULT.

IL sera vendu, mardi 19 décembre 1854, à 4 heures de l'après-midi, sur les lieux, rue Condé, entre les rues Dumaine et St Philippe,

En vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour du District de la Nlle Orléans, en date du 29 novembre 1854—Les effets mobiliers dépendant de la susdite succession, consistant en tables, lits, pendules, armoires, chaises, linge de corps, &c.

Aussi:—8 montres en argent, 6 couverts d'argent. 1 lot bijouterie &c.

Conditions comptant. 1 dec—1,6,12déc

PIANOS PIANOS

Vingt pianos et pianos carrés à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, encanteur. Bureau No 7, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan jeudi, 13 du courant, à 11 heures, au No 72, rue du Camp:

Une facture de beaux pianos en bois de rose, de six à sept octaves, son complet, fabriqués expressément pour ce climat et venant d'être reçus.

Les pianos pourront être examinés. Des catalogues seront prêts mardi prochain.

Les dames et les messieurs qui désirent acheter de beaux pianos sont invités à venir les examiner.

Conditions comptant. 11 déc

Sept terrains faisant face au Canal Carondelet, près du Bassin—Vente sans réserve.

PAR M. BARNETT Jr & FRERE.

IL sera vendu samedi, 16 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Sept terrains, avec les améliorations qui s'y trouvent, (Deuxième District) dans l'ilet compris entre le Canal Carondelet et les rues St-Louis, Villeré et Robertson. Les terrains Nos 1, 2, 3 et 4 ont 21 pieds 11 pouces 5 lignes de face au Canal Carondelet, sur une profondeur de 100 pieds. Le terrain No 5 a 30 pieds de face à la rue Robertson, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Les terrains No 6 et 7 ont 28 pieds 3 pouces 3 lignes de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque. Les dits billets, dans le cas où ils ne seraient pas payés à l'échéance, porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant A. Boudousquié, notaire public, aux frais des acquéreurs. 11déc—tb

Succession de feu Dalmas.

PAR J. L. CARMAN & Co.

IL sera vendu à l'encan, lundi, 18 décembre 1854, à 11 heures, au No 60, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'hon. deuxième cour du district de la Nouvelle-Orléans, portant la date du 5 décembre 1854, les effets suivants, appartenant à ladite succession, savoir:

Une malle et du linge de corps, une montre en or, une chaîne, une bague, et une plume en or.

7déc—7, 12 et 18

ENTREPOT DE LA NOUVELLE ORLEANS. VETEMENTS A BON MARCHE. Pour du comptant.

No 26..............RUE DU CAMP..............No 26

C. B. DREW, PROPRIETAIRE.

CETTE maison a été établie dans l'intention bien arrêtée de vendre des marchandises

Au prix de New-York, au comptant.

Afin d'atteindre son but, le propriétaire s'est entendu avec les plus grandes manufactures du Nord qui lui expédieront tous les articles dont se compose la garde robe des messieurs. Ces articles seront du dernier genre et égaux à ceux qui viennent des meilleures maisons d'Europe. Des affaires sont conduites d'après le

Système de prix fixe comptant.

Et les prix de ses marchandises sont clairement écrits, ce qui protège l'acheteur.

Tout article qui aura des défauts peut être rendu et le prix en sera rendu à la personne qui l'aura acheté.

En jetant les yeux sur prix ci-dessous on verra que M Drew est décidé à mériter la réputation d'avoir le magasin de la ville où l'on vend

Le meilleur marché.

PARDESSUS drap pilote	$12. 00
Do castor beaver	15. 00
Do beaver épais	9. 00
SACS casimir français	9. 00
PALETOTS do	8. 00
MANTEAUX drap noir et bleu	18. 00
HABITS Talma et d'opéra	16. 00
REDINGOTES drap noir français	15. 00
Do drap olive, brun et bleu	15. 00
Do drap anglais, toutes couleurs	12. 00
Do drap américain, do	$12. 00
PANTALONS casimir noir	6. 00
Do casimir français de fantaisie	6. 00
Do casimir anglais do	4. 00
GILETS DE DESSOUS velours	
GILETS DE DESSOUS soie	2. 00 à 5. 00
CHEMISES, L. B. C. par douzaine	2. 00 à 5. 00
Do en toile	30. 00
CHAUSSETTES écrues anglaises, par douzaine	7. 00
CRAVATES en soie	2. 00 à 4. 00
CALEÇONS et CHEMISES laine tricotée, par douzaine	12. 00
Do do mérinos do	6. 00
GANTS DE PEAU de Jouvin	75

30 nov—3m C. B. DREW, No 26, rue du Camp

Assurance à bas prix, mais importante.

LES livres, les papiers et les billets de banque ne sont jamais couverts par une police d'assurance, et cependant la valeur en est plus grande pour un négociant, que celle de son fonds de marchandises. La seule protection à ce danger est le COFFRE-FORT. Le coffre-fort amélioré et garanti de SALAMANDRE, de Herring, avec la serrure [illegible]

[illegible] ISAAC BRIDGE, 17 nov rue des Magasins No 2

Pianos d'or! Pianos d'or!

UN grand assortiment de PLUMES D'OR de BROWN, à vendre par F. DUREL & CO., 8nov 37, rue de Chartres

MAILLOT & SON, No 134, rue des Magasins, Importeurs de Vins, Rum de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays. 14 déc—

Zinc, Cuivre, Ferblanc, L. P. DELAMARE. *Rue de la Douane, entre Bourbon et Royale.*

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre ferblanc et tôle. Objets de fabrication: de couvertures, [illegible]

Couvertures en zinc avec une garantie vingt-cinq ans. 1 oct

AGENCE DE VINS INDIGENES, DE LONGWORTH & ZIMMERMAN, No 15, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans.

CATAWBA ou vin blanc; Vin doux, dit vin de Danse. Vin de Catawba mousseux;

AUSSI: Eau-de-vie de Catawba, qui rivalise le cognac français, constamment en magasin, et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 2 76 Agents.

Fusils, Fusils.

3 CAISSES fusils à deux coups, convenables pour la vente des campagnes, avec un assortiment complet d'articles de chasse. A vendre par URIAH A. POLLARD & Co. 6nov 76 rue du Canal près Chartres

MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le soussigné, importateur d'instruments de musique, prévient ses amis et les amateurs, qu'il vient de recevoir son grand assortiment pour la saison. On trouvera dans son magasin des guitares d'un grand luxe sortant des premiers ateliers de France, des violons de prix venant des meilleurs ateliers de Paris, ainsi qu'un grand choix à des prix inférieurs; flûtes en bois et en ébène depuis 1 clef jusqu'à 8 clefs, flûtes Boëm de toute beauté; instruments en cuivre pour musique militaire, tambours, cimbales, triangles, grosses caisses, &c. Un très grand assortiment d'accordéons de choix et de luxe. Orgues de toute grandeur pour bals et soirées, avec quadrilles, valses, polkas, mazurkas, etc., tout ce qu'il y a de plus nouveau.

Cordes italiennes pour tous les instruments, ainsi qu'un grand assortiment de musique nouvelle qu'il serait trop long d'énumérer. Les amateurs sont respectueusement invités à venir le visiter.

On trouvera aussi dans son magasin toutes les fournitures et accessoires pour instruments de musique. Les marchands trouveront chez lui de quoi assortir à bon marché de toute [illegible] T. E. BENOIT, No 72 rue de Chartres, entre Bienville et Conti

HORATIO D. HEWITT, Magasin de Pianos et de Musique—No 30, rue du Camp, Nelle-Orléans.

Appellent respectueusement l'attention du public à son grand assortiment de MUSIQUE et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE, de tous genres, et à son choix de PIANOS des meilleures manufactures d'Europe et des Etats-Unis, parmi lesquelles il cite celles de A. STODARD & Co, de New York, HALLS & SON, de New-York et PLEYEL & Cie, de Paris. Les pianos qu'il offre de vendre sont: PIANOS A QUEUE, DEMI PIANOS A QUEUE, PICCOLOS, PICOLOS OBLIQUES et CARRES, des meilleures manufactures nommées, du dernier genre et de 6 1/2, 6 1/2, 6 3/4 et 7 octaves. [illegible] INSTRUMENTS DE MUSIQUE de tous genres et à vendre en n'importe quelle quantité.

[illegible] GUITARES [illegible] de WILLIAM HALL & SON [illegible] MODELES ESPAGNOLS. [illegible]

HORATIO D. HEWITT 12ien—1an v. et s. 30 rue du Camp, N.O.

Fils de FUENTES & Co, Marchands-Commissionnaires, No 26, rue de la Vieille-Levée, Importateurs de produits de Bordeaux, de Marseille et de la Havane.

BEURRE DE GOSHEN—15 caisses beurre de Goshen, qualité supérieure, en boîtes de 1 et de 2 livres, à vendre par BUSSIERE & Co., 4 déc 16 rue Bienville

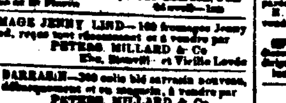

SANGSUES—SANGSUES. L. PROVOST, SUCCESSEUR DE M. BUSCONI, rue Bourbon 178, entre Dumaine et Ste-Pierre

28000 SANGSUES Hongroises et Suédoises arrivées et à vendre en gros et en détail, au grand dépôt rue Bourbon, [illegible]

FROMAGE JENNY LIND—150 fromages Jenny Lind, reçus tout récemment et à vendre par PETERS, MILLARD & Co, Rue Bienville et Vieille Levée 9 déc

BLE BARRASIN—300 colis blé sarrasin nouveau, en débarquement et en magasin, à vendre par PETERS, MILLARD & Co., Rue Bienville et Vieille Levée 9 dec

JAMBON DE WASHINGTON—400 des célèbres jambons de Washington, dernièrement reçus et à vendre par PETERS, MILLARD & Co, 9 dec—1m Rue Bienville et Vieille Levée

CHANDELLES—300 caisses chandelles de l'Etoile, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 9 dec No 15 rue Tchoupitoulas

FARINE—500 barils superfine et demi barils extra, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co., 9 dec No 15 rue Tchoupitoulas

JAMBONS—25 doux. jambons sucrés, de choix, à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 9 dec No 15 rue Tchoupitoulas

PETARDS—1000 caisses pétards en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 9 déc No 15 rue Tchoupitoulas

PIPES—1000 caisses pipes de terre, en magasin et à vendre par VOORHIES, GRIGGS & Co, 9 déc No 15 rue Tchoupitoulas

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches [illegible]

Vente par catalogue.

PAR H. PEYCHAUD & Co. C. Lamotte, encanteur.

MARDI 12 décembre, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée, entre Douane et Bienville:

10 caisses coton blanc New York Mills,
15 do Indiennes fantaisie,
20 do [illegible]
20 do coton écru [illegible]
30 caisses coton blanc, 7/8 et 4/4,
5 do coutil Hamilton,
5 do coton [illegible] Hamilton,
3 do parkale couleur et écru,

Et 120 colis et lots assortis, en mousseline de laine, cachemires, indienne rouge à l'huile, damas, soie, noire et en couleur, couvertures Whitney, à bordures, courtepointes Lancaster, [illegible], mouchoirs, batiste, chemises [illegible] blanches et en couleur, [illegible] &c. &c.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues pourront être obtenus le matin de la vente. 11 dec

Vente par ordre des gardiens du port. Marque avariée PAR H. PEYCHAUD & Co. C. Lamotte, Encanteur.

MARDI, 12 décembre, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan No 28, rue de la Vieille Levée, entre Bienville et Douane, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port et pour compte de qui il appartiendra,

1 caisse de boeuf brun, endommagé à bord du navire Rebecca, venant de New York. Conditions—Comptant. 11déc

Vente en réserve au Comptant.

D'une propriété et Boulangerie, à McDonoughville à un ilet du Fleuve PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 16 décembre 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Une propriété désignée par le No 4, dans l'ilet No 17, borné par les rues Washington, Adams, Gallatin et Perlender, mesurant 63 pieds 11 pouces 7 lignes sur la rue Washington, sur une profondeur de 127 pieds [illegible] entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en deux maisons en bois, [illegible] améliorations qui s'y trouvent. Voir le plan à la Bourse.

Cette propriété était tout dernièrement louée à M S. Fenguson pour $24 par mois.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant A. Chiappella, notaire public. 11 déc

Vente à des conditions libérales, pour billets sans endossement.

Maison en brique à trois étages sur la rue St Philippe, grande maison basse sur la rue Condé, avec un grand magasin en brique dans la cour. Boulangerie et résidence au faubourg Tremé. Terrains sur la crête des Lépreux et sur les rues St Philippe, Ursulines, Johnson, Hôpital, Quartier et Prieur.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI, 16 décembre 1854, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un certain lot de terre situé entre les rues Royale, Condé, St Philippe et Dumaine, mesurant 26 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 64 pieds 11 pouces 6 lignes, entre lignes parallèles, ensemble une grande maison en briques à trois étages, No 39, contenant un magasin et corridor au rez-de-chaussée, quatre chambres, un cabinet, galerie vitrée &c dans les étages supérieurs, mansardes pour cuisines, cuisine en briques, à trois étages, contenant 6 pièces, latrines, hydrants, cour carrelée, &c.

Un autre lot de terre situé dans le même ilet, mesurant 60 pieds 9 pouces de face à la rue Condé, sur une profondeur de 126 pieds, ensemble une grande maison basse, No 67, ayant les murs de côté en briques et la façade briquetée entre poteaux, les dites maisons contenant six chambres deux cabinets, galerie, grande porte cochère, &c. Grand magasin en briques à deux étages, cuisine en briques à deux étages, contenant 10 pièces, latrines, cuisine, hydrants, cour carrelée, &c. &c.

Trois lots de terre situés à l'encoignure des rues Ursulines et Johnson, dans l'ilet borné par les rues, et les rues Hôpital et Prieur. [illegible] et 2 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 90 pieds. Le lot No 3 mesure 41 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Ursulines, sur 60 pieds de profondeur. Les banquettes sur la rue des Ursulines sont faites en briques, curbstone, et pavées.

Huit terrains formant l'encoignure des rues St-Philippe et Galvez, mesurant, les Nos 11, 12, 13, 14, 15, 20 pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de 100 pieds. Les Nos 8, 9, 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur de 150 pieds. Les dits terrains sont très élevés et entourés. Les banquettes sur la rue St-Philippe sont faites en briques et curbstone, et pavées.

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé à une petite distance du Croisement du Bayou, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Hôpital, Johnson et Quartier.

Le dit lot de terre mesure 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Johnson, 36 pieds 8 pouces 7 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 150 pieds.

Les améliorations consistent en une maison de quatre pièces dont deux à feu, une cuisine de deux appartements avec cheminée double, écurie, etc. La boulangerie est connue sous le nom de BOULANGERIE du Faubourg Tremé, four en bon ordre, [illegible]

La boulangerie est louée sur toute la longueur du terrain.

Les maisons sont louées pour 1600 piastres jusqu'au 1er février 1855. Le tout comptant et à pour du terme des [illegible] à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant et la balance à un, deux et trois ans de crédit, en billets [illegible] garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, [illegible]

Les contrats d'achat [illegible]

Les actes de vente pardevant O. Drouet, notaire public. 7 déc

L'HYDROPIPER DU DR GEOHEGAN, LE GRAND REMEDE CONTRE LA Maladie de foie, la bile, la fièvre et frisson, la constipation, l'indigestion, la dyspepsie Et tous les maux d'estomac et d'entrailles.

Ainsi que contre les scrofules et les impuretés du sang.

L'HYDROPIPER aide beaucoup à la digestion et remplace avec avantage le mercure dans les maladies du foie et les plus pilules purgatives dans la constipation. Il purge tellement le système ventral, [illegible]

[illegible]

F. W. ARMSTRONG.

Autre témoignage en faveur de l'Hydropiper de Dr Geoghegan.

Dr A. E. Geoghegan—[illegible]

F. G. GAMBLE

Greenville, Miss. 15 juillet 1854.

Raymond & Patten, No 74, rue Quatre, Louisville, Ky., Agents pour la vente en gros.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, par les agents JARVIS & WOODMAN, coin Magasins et Commune, et J. WRIGHT & Co No 151, rue de Chartres. 11 sept

AVIS AUX MARCHANDS. H. CLOSTERMANN & Co. 44, rue de CHARTRES.

ONT reçu par le navire Mahone, du Havre, un nouvel assortiment d'articles de saison:

Galons et passementerie, nouveautés.
Soieries, Rubans satin, [illegible] coutures.
Rubans satin, unis et moiré pour coutures.
Bas gris français pour femmes et enfants,
Les couleurs fantaisie pour filettes,
Bas et chaussettes de laine,
Gants peau, cotton et castor,
Do soie, noirs, blancs et couleurs, pour enfants,
Foulards, soie, mouchoirs en fil,
Chemises et caleçons tricottés,
Jupons tricottés pour dames,
Porte-monnaie et porte-cigares galvanisés,
Bracelets et colliers nouveaux genre,
Bijouterie assortie,
Médailles argent et chapelets divers,
Peignes doublés, recouverts à démêloir,
Bretelles élastiques pour hommes et enfants,
Toile cirée, galon et coulisse fil,
Deux millions capsules F L cannelées fondues,
Parfumeries, telles que savon, pommade fine, &c.

Toujours en magasin, un assortiment des articles du Nord, tels que:

Cartes à jouer, papier et encre,
Peignes écaille, boutons de toute sorte, &c.

Un grand assortiment de bonneterie anglaise et allemande. H. CLOSTERMANN & Co
19 oct 44, rue de Chartres

LE soussigné ont reçu par les derniers arrivages de France, d'Angleterre et du Nord, un très bel assortiment de marchandises sèches et de saison, se composant en partie des articles suivants:

[illegible]

BILLIEUX & REGGIO, 22, rue Bourbon

PIANOS PIANOS

PH. P. WERLEIN, No 5 & 7, rue du Camp, Seul agent pour la vente des célèbres pianos de: T. Gilbert & Co (piano Eolien) Wallet & Gilman, C. Meyer, Boston, Wm Nunns & Co, A. H. Gale & Co, Bacon & Raven et H. Worcester & Co, New York. Il est également l'agent de PLEYEL & Co de Paris.

Son stock de CAHIERS de MUSIQUE est le plus complet qu'il y ait au Sud. Il sera fait un fort escompte aux maîtres, directeurs d'écoles et professeurs.

Les ordres venant de la campagne seront promptement exécutés.

On trouvera chez lui: Harpes, Accordéons, Guitares et tout ce qui concerne un magasin complet.

Des pianos de seconde main seront pris comme part de paiement de pianos neufs.

PIANOS A LOUER:

Pianos et toutes sortes d'instruments accordés et réparés.

[illegible]

PH. P. WERLEIN, 5 & 7, rue du Camp

P. S. Le nommé Ashrand & Worlets, ayant été dispensé par la mort de M. Ashrand, les affaires seront dirigées par le soussigné, [illegible] PH. P. WERLEIN

CONSULAT DE FRANCE. AVIS MENSUEL.—DECEMBRE 1854.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaire qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Aigne, François	Gilbert (Mlle)
André, Noël	Giroux, Claudius
Bourgeois, les époux	Gotidel, Le Amb. & Eul
Cornuau, François	Gury, Joseph
Coudray, Ad. F.	Hornière, Xavier
Chadal, Victor	Lacoste, Alexis
Chaudière, Chs, Séverin	Lecoq, Elias & Denis
Chapius, Jean-Baptiste	Lefebre, Emile
Duvey, les époux	Pettitde, Joseph
Delon, Antoine	Pincon
Dorillier, Jules	Rusé, Gaspard
Dufard, Jean-Baptiste	Serrano, Bonnel
Potter	Vermotte née Fe Granger

La chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 12dec

SARDINES—10 caisses de 100/4 boîtes sardines à l'huile de Cillard, [illegible] En débarquement du navire Moses Taylor, venant du Havre, à vendre par V & E MAIGNAN, 16 nov 86 et 87 rue St-Louis

VENTES AUJOURD'HUI.

PAR A. S. SYRES.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu pour [illegible] rue Gravier, sur la banquette [illegible] 100 barils de farine, [illegible] 12 déc

VENTES A L'ENCAN

Vente de Marchandises Sèches, Soieries, Gros de Naples, Cravates en soie &c.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

MERCREDI, 13 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de [illegible] No 73: Un assortiment de marchandises sèches telles que: Georges Kerseys, couvertures, manches, [illegible] gros de Naples, gros de Rome, cravates [illegible] &c., &c.

Conditions à la vente.

Au comptant [illegible] 12 déc

Succession de Jean Loth dit Jean Kalme.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Quatrième Cour du District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu samedi 13 janvier 1855, à midi, dans la Rotonde de l'hôtel St Louis, pour compte de qui il appartiendra:

Un lot de terre situé dans le faubourg Franklin, Troisième District, désigné par le No. 17 de l'ilet No 37, borné par les rues Urquhart, Marigny, Gros et Mandeville, mesurant 35 pieds 6 pouces de face à la rue Mandeville sur 110 pieds de profondeur. Ensemble une bonne maison en bois, cuisine et autres bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en billets [illegible] payables à 6, 12 et 18 mois et hypothéqués sur la dite propriété.

Acte de vente pardevant O. Drouet, Notaire Public. 11 d—30

Vente par ordre des gardiens du port.

PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI prochain, 13 du courant, à midi, il sera vendu, pour le compte de ceux que cela concerne, par ordre et sous la surveillance des gardiens du port, au No 76, rue des Magasins:

75 boucauts de riz

Avariés à bord de la barque Southola, pendant le voyage de Charleston à la Nlle-Orléans.

Conditions—Comptant. 12 déc

Propriété au coin des rues Claiborne et St Philippe.

PAR J. EUGENE TOURNE. (95, rue de la Commune.)

SAMEDI, 16 décembre, de 4 h. à midi, à la Bourse St Louis, il sera vendu à l'encan:

Un certain lot de terre, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St Philippe, Derbigny et Ursulines; le lot et forme le coin des rues Claiborne et St Philippe, et mesure 31 pieds 4 pouces 8 lignes de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 73 pieds et face à la rue St Philippe. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent consistant en une maison bien construite en briques, avec un magasin au rez de chaussée et deux chambres, quatre appartements au premier étage, water works, &c, &c. Suivant le plan déposé à la Bourse de Louis.

Conditions, le tiers comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant hypothèque sur la propriété et 8 pour cent d'intérêt par an.

Acte de vente pardevant A. [illegible] 12 déc

PAR G. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI 16 décembre 1854, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, il sera vendu:

CATHERINE, négresse créole, âgée d'environ 18 ans, blanchisseuse et repasseuse au fer, garantie exempte des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions comptant.

Acte de vente pardevant Ant. Bro, Pub. 12 déc

VENTE PAR ANTHONY FERNANDEZ, ENCANTEUR.

Bureau, No 49, Passage de la Bourse.

Joseph Lanata et al vs Fernandez Torres Jr, pour un faillite faible.

CINQUIEME Cour de District de la Nlle Orléans. —No 8084.—En vertu et conformément à un ordre de vente en date du 6 novembre 1854, à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour du District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, j'exposerai en vente dans la Rotonde de la Bourse St Louis, le samedi 13 janvier 1855, les propriétés suivantes, [illegible]

1o Un certain lot de terre situé dans le Premier District de la Nlle Orléans, dans l'ilet No 48, borné par les rues Royale, Dauphine, Clairborne et Bienville, [illegible]

[illegible]

Le lot No 3, comptant.

Le lot No 4, l'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire de la somme de [illegible]

Acte de vente pardevant O. Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur. 12 déc—13 19 21 26 30 jan 5,9,13

Plantes, Arbres aux et Arbres fruitiers. PAR J. L. CARMAN & Co, Encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, vendredi, 15 du courant, à 11 heures, dans le grand salon de l'Arcade de Banks. Une grande collection d'arbres et de plantes, comprenant: 300 roses, 50 variétés camélias, orangers et myrtes de la Louisiane; pins du Cap; pin noir, cèdres, [illegible] dont la plus grande partie a été élevée au jardin de feu Charles Beuf. Les plantes seront immédiatement mises en vente [illegible]

Chaque plante offerte sera garantie.

[illegible]

Pour la Havane—[illegible] DA—capitaine [illegible] CAHUZAC & Co [illegible]

Bals Parés et Masqués Mme GROUX FIEROBE, No 114, RUE CONTI, Entre Bourbon et Dauphine.

A l'honneur d'informer le public qu'elle a ouvert [illegible] un grand assortiment de COSTUMES [illegible]

Bals Parés et Masqués. Mme LUSSAN, 166, Rue Royale,

A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'elle vient de recevoir de France un magnifique assortiment de COSTUMES pour bals parés et masqués. Ces costumes remarquables pour leur fraîcheur et leur élégance, sont recommandables sous tous les rapports pour les bals de caractère.

Mme Lussan voulant conserver ses costumes dans toute leur primeur, n'a point fait d'étalage et ne les montrera qu'aux personnes qui désireront faire un choix. Elle profite de cette occasion pour remercier sa clientèle du bienveillant patronage dont elle a toujours été l'objet de sa part.

Reçu dans la même maison par le même arrivage: Galons or et argent—Drap or et argent—Glands or et argent—Laine or et argent pour broderies, à vendre aux prix les plus modérés. 30nov—3m

Parfumerie et articles de fantaisie.

J. AUGE,

63, rue de Chartres, encoignure Bienville.

A l'honneur d'informer sa clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France et du Nord, un assortiment complet de parfumerie et articles de fantaisie, choisis avec le plus grand soin et provenant des meilleures manufactures.

Il profite de cette circonstance pour remercier ses clients de la faveur qu'ils lui ont accordée jusqu'à ce jour et espère que les soins qu'il a apporté à ces choix de ses marchandises, mériteront le goût de ceux qui l'honoreront de leurs achats.

Sa maison bien connue pour les cheveux manufacturés pour dames et messieurs, a subi cette année de grandes améliorations. Son stock dans cet article ayant été de beaucoup augmenté, il s'est de plus attaché d'excellents artistes capillaires qui s'efforceront de satisfaire aux désirs de sa clientèle.

Une coiffeuse sera toujours à la disposition des dames, soit au magasin ou pour les ordres qui seront envoyés du dehors.

Un salon a été meublé exprès pour les dames et un autre au 1er étage pour la coupe des cheveux des messieurs. 3 sept

CHARLES BYRNE, *Manufacturier d'objets en cuivre, tole et ferblanc,* ET MARCHAND DE POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c., 46 rue Tchoupitoulas, 46, constamment en main un assortiment complet Ferblanterie et d'articles en cuivre, poeles, tuyaux de poeles, &c.

Et se exécute toute le plus bref délai et à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui viendront de la ville ou de la campagne.

Cordes! Cordes!

300 rouleaux véritable corde de Manille, toute grosseur, à vendre à bas prix par URIAH A. POLLARD & Co., 6 nov 76, rue du Canal près Chartres

EAUX DE VIE. SOSTHENE THOMAS, Importateur, 9, Rue Gravier.

SEUL AGENT, dans le Sud, pour la vente des marques suivantes d'Eaux-de-Vie et pièces et fendues: Cognac Pinet & Co. L. Durand, Eaux-de-Vie de Bordeaux:

T. Monnier & fils, Rochelle, [illegible]

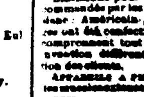

B. PRADEL, *Elève de Charrière, Paris* **Fabricant d'instruments de chirurgie et d'appareils orthopédiques.** 46, Rue St-Charles.

Seul AGENT DES BODY BRACES [illegible] BANNINGS, POUR LES ETATS DE LA LOUISIANE, ARKANSAS, TEXAS, MISSISSIPPI.

CES appareils seront vendus en gros ou en détail, aux prix des fabriques de New-York, ainsi qu'un assortiment complet d'appareils du Dr Grain pour la guérison de la colonne vertébrale et le support de l'abdomen.

BANDAGES pour la cure radicale des Hernies—recommandés par les principaux médecins de la Louisiane: Américains, Français et Anglais. Ces bandages ont été confectionnés avec le plus grand soin et comprennent tout ce qu'il y a de plus dans chaque [illegible]

[illegible]

S[illegible] En débarquement du [illegible] 16 nov [illegible] St Louis